

Le problème des migrations européennes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **38 (1966)**

Heft 10

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126101>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Commission nationale de l'aménagement du territoire se préoccupe de l'avenir de l'espace rural français

73

La Commission nationale de l'aménagement du territoire qui, sous la présidence de M. Philippe Lamour, poursuit l'élaboration d'un rapport sur «Les moyens d'exécution d'une politique d'aménagement du territoire à long terme», a consacré sa dernière séance de travail à l'étude des problèmes que pose l'évolution de l'espace rural. Pour la commission, l'agriculture française va peu à peu perdre son caractère rural: elle va, pour une large part, «s'urbaniser» et se concentrer dans des zones proches des grandes métropoles: la basse vallée de la Seine, les vallées du Rhône et de la Garonne, la basse vallée de la Loire, la vallée alsacienne du Rhin ou aux abords de grands centres comme Rennes, Grenoble, Nice et Clermont-Ferrand ou encore dans de grands secteurs miniers et industriels comme la Lorraine et le Nord.

Dans les vingt années à venir, pense la commission, une partie importante de l'agriculture, la plus moderne, la plus productive et la plus compétitive, ne s'exercera plus en milieu rural mais au sein d'une aire de grande densité économique et urbanisée.

Une autre partie de l'agriculture restera fixée et prédominante dans des régions où les conditions de culture, l'équipement et l'organisation de la production et des

marchés lui permettront de faire face à la concurrence internationale.

Mais l'avenir de l'espace rural français, où l'agriculture cessera d'être prédominante parce que non rentable, pose, estime la commission, le problème d'un véritable dépérissement total d'une partie du territoire français notamment dans des régions du sud-ouest, du sud-est ou du centre de la Bretagne.

«Doit-on, a demandé M. Philippe Lamour, se borner à constater cette évolution et à s'y résigner ou faut-il intervenir pour l'infléchir et même la contrarier?»

La commission, pour répondre à cette question, a mis à l'étude:

1. Les activités non agricoles applicables dans ce secteur menacé qui, pour subsister, exigera cependant le maintien du minimum de services que demanderont ses habitants pour y demeurer.
2. Les conséquences administratives et financières de cette évolution qui peut obliger à revoir la politique de subvention faite actuellement en faveur de secteurs qui sont à terme frappés de dépérissement.

«La Journée du Bâtiment.»

Le problème des migrations européennes

La première «conférence démographique européenne» a débattu à Strasbourg des migrations européennes, qui sont actuellement massives. Selon le rapporteur M. S. J. Groenmann, professeur à l'Institut sociologique de l'Université d'Utrecht (Pays-Bas), ces migrations qui ne sont pas comparables à la migration «spontanée» qui a caractérisé l'exode du XIX^e siècle vers le nouveau monde, sont de nos jours un problème social qu'il appartient aux gouvernements de résoudre, en collaboration étroite avec les employeurs, les syndicats, les autorités locales et les diverses institutions sociales bénévoles.

Dans la situation actuelle, la migration est étroitement liée aux économies des différentes régions à l'intérieur des pays, a ajouté le rapporteur. On peut maintenant parler, a-t-il notamment précisé, d'un véritable marché européen

de l'emploi, touchant des millions de personnes en Europe (Allemagne, France et Suisse notamment). Il s'agit là d'un problème qui devrait être résolu par l'installation de véritables «foyers» familiaux et non pas uniquement d'«abris». Il faudrait également préparer l'arrivée des épouses et des familles par la construction de logements convenables et la création de jardins d'enfants, a conclu le rapporteur.

La première «conférence démographique européenne» a également adopté, au cours de sa dernière séance, un certain nombre de recommandations comportant notamment la création d'un office européen de démographie au sein du Conseil de l'Europe des 18.

«La Journée du Bâtiment.»